

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-quatre, le Jeudi 17 octobre, à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Serge CAILLOT.

**Présents :**

Serge CAILLOT, Antoine-Audoine MAGGIAR, Michel MULOT, Annick BERTRAND, Didier BOURLON, Pierre TISSIER-MARLOT, Michel MARIE, Jean-Christophe SAVE Serge DUCREUZOT

**Absents excusés :** David BONGARD, Dominique STRIESKA, Jean-Paul LAMBOURG, Marie-Claire RANVIER

**Étaient également présents :** Maëlle GRANGEON, DGS.

**Secrétaire de séance :** Pierre TISSIER-MARLOT

Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 13
- Présents : 9
- Procurations : 0
- Qui ont pris part à la délibération : 9

\*\*\*\*\*

**Approbation du procès-verbal du dernier bureau communautaire N° 2024-BU-118**

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier bureau communautaire.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du bureau communautaire du 3 Octobre 2024.**

Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le

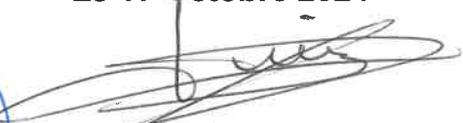
ID : 058-200067882-20241017-2024\_BU\_118-DE



**Le Secrétaire de Séance,  
Pierre TISSIER-MARLOT.**



**Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Moulins-Engilbert,  
Le 17 Octobre 2024**



**Le Président,  
Serge CAILLOT.**